
COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL ST ANDRE DE BOEGE

Du 10 juin 2025 à 19 h 30

Présents : Bosson Jean-François, Bosson Hervé, Gaillard Laurent, Charrat Michel, Von Arx-Dupraz Chantal, Bisetti Mélodie, Detraz Laurent, Julianne Marcel.

Excusé : Hominal Francis (procuration Hervé), Chiappani Mylène, Gardrinier Jennyfer, Ruhin Marie-Luce (procuration Chantal), Dupraz Isabelle (procuration Jean-François), Morandi Loris (procuration Laurent Gaillard).

Absent : Degenève Patrick

Secrétaire de séance : Michel Charrat.

Validation du compte-rendu de mai.

Urbanisme

Demandes d'urbanisme :

- Demande modification DP Germanangue Margaux, Chez Nanjoud. Suppression du balcon, remblaiement périphérique. 2 abstentions.
- DP Paccot François, 2685 route de Saint André. Réhausse garage. Avis favorable.
- PC modificatif Simsek Ilhami, 45 impasse des Champs. Construction d'un abri, modifications ouvertures, création vélux. Avis favorable.
- Avant-projet Sauthier Anthony, 155 impasse des Meulières, création d'une terrasse et de 2 murs de soutènement pour stationner des véhicules. Avis favorable.

Demande raccordement d'eau potable parcelle agricole

Monsieur Marquis, propriétaire de parcelles agricoles fait part de son projet, aidé par la Chambre d'Agriculture, de planter 250 arbres truffiers et demande l'autorisation pour raccorder ses parcelles à l'eau potable destinée à l'arrosage. Le conseil municipal souhaite consulter Maître Ongaro pour un avis juridique sur cette demande.

Recensement population

Le recensement de la population aura lieu du 15 janvier au 14 février 2026. Nous devons nommer un coordonnateur communal et un agent recenseur. Mr Hominal Francis accepte la fonction de coordonnateur. Demander à Mr Frolo qui l'a déjà fait et qui connaît bien le fonctionnement.

Contentieux Renevier

Un constat d'huissier a été fait ce jour pour attester que les travaux de mise en conformité que Monsieur Renevier devait réaliser n'ont pas été faits.

L'audience au tribunal administratif du 20 mai a rejeté la requête de Mr Renevier, a confirmé la validité du refus du permis de construire délivré par la commune et a condamné Mr Renevier à verser la somme de 1500 €, somme qui s'ajoutera à sa dette.

Acquisition route du Plâne

Deux parcelles appartenant à Mme Calvel Joëlle situées dans l'emprise de la « route du Plâne » demande de régulariser cette situation foncière. Le conseil municipal décide à l'unanimité d'acquérir ces parcelles d'une surface totale de 3 a 01 ca à titre gratuit et de prendre en charges les frais d'acte.

Demande de subvention pour la lutte contre le frelon asiatique

Nous avons reçu de la part du GDS des Savoie (Groupement de Défense Sanitaire) une information relative à la lutte contre le frelon asiatique. Cette espèce exotique envahissante se propage rapidement et présente un risque pour la biodiversité notamment les abeilles, principal régime alimentaire du frelon. En Haute Savoie 245 nids de frelons ont été déclarés en 2023, et 992 en 2024. Le financement des actions de piégeage organisées par le GDS ne suffit plus à assurer les destructions sur tout le territoire. C'est pourquoi le GDS sollicite toutes les collectivités et les communautés de communes du département pour demander une subvention. Le conseil municipal est d'accord mais veut attendre la position de la Communauté de Communes de la Vallée Verte afin d'allouer une somme au niveau intercommunal.

Réfection monument aux morts

Des modèles de réfection ont été proposées pour rénover le monument aux morts. Un 1^{er} chiffrage va être demander pour le nettoyer et regraver les noms et un 2^è chiffrage avec une autre option : poser une plaque sur les 4 faces pour les cacher et graver les noms sur ces plaques.

Coupe de bois

La vente des coupes de bois a eu lieu aujourd'hui à Poisy. Il s'agissait des parcelles Q (Les Vorziers) et S (sur Vuan). Les 2 coupes ont été achetées par la scierie Monnet Sève pour un montant supérieur à l'estimation faite par l'ONF, soit 9626 € pour la parcelle Q et 41 722 € pour la parcelle S.

Travaux voirie

L'entreprise Spie est intervenue sur les routes de Chez Cally et du Plâne en partie, suivant le devis signé ce printemps pour une remise en état. Cette route qui est en mauvais état justifierait d'y ajouter des camions supplémentaires. Un devis sera demandé pour 2 camions de 26 tonnes.

Ecole

Compte rendu du conseil d'école :

Les élèves ont un stage obligatoire de 4 jours de « savoir rouler à vélo » au même titre que le « savoir nager ». Le devis de l'intervenant est accepté pour un montant de 1200 €.

L'effectif prévisionnel pour la rentrée de septembre 2025 est de 35 enfants. (13 CP CE1 et 22 CE2, CM).

Demande faite par les institutrices : remettre en place les bacs pour le jardinage, remettre le store sur une fenêtre, application ordinateur de Marie à revoir.

Parcelle pédagogique : une inauguration est envisagée en septembre.

Fête de fin d'année : vendredi 27 juin (spectacle, buvette, repas, jeux)

Croix des Vorziers

Devis pour refaire la croix :

- 1700 € pour décapage de la croix, démontage et nettoyage de la plaque en marbre.
- 1950 € pour décapage de la croix, démontage de la plaque en marbre et pose d'une nouvelle plaque.

Pas de décision prise à ce jour.

L'œuvre a été mise en place, du gravier a été étalé sur le chemin. Demander un devis pour planter une haie afin de séparer le champ de la porte d'entrée de l'ENS.

Infos diverses

Un appartement en dessus de la mairie se libère en juillet.

Le secrétaire de séance, Michel Charrat

Le Maire, Jean-François Bosson